



17 Octobre 2011

Centre Meir Amit d'Information
sur les Renseignements et le
Terrorisme

Mise en œuvre de l'accord de libération de Gilad Shalit – Mise à jour et complément à l'aperçu préliminaire¹

Aperçu général

1. Le **mardi 18 octobre**, la première étape de l'accord de libération de Gilad Shalit devait être mise en œuvre. Dans ce cadre, Gilad Shalit sera transféré en Egypte et Israël libérera en échange 450 terroristes hommes et 27 terroristes femmes, condamnés à de longues peines de prison pour des actes terroristes dans lesquels des citoyens israéliens ont été tués. Des sources proches des négociations, en Israël et au sein du Hamas, ont déclaré que les dispositions de l'accord avaient été finalisées et qu'aucun obstacle ne devait contrecarrer la mise en œuvre de l'accord.

2. **En Israël, en Egypte, dans la bande de Gaza et à Ramallah**, les dispositions en vue de l'échange (baptisé par Tsahal "Opération Beit Hashoevah"²) s'achèvent. Dans ce cadre (16 octobre), les terroristes hommes et femmes ont été concentrés à la Prison Ketziot et à la Prison Sharon d'où ils devraient être expulsés. Le 17 octobre, la Cour suprême devait débattre des appels déposés par une organisation des victimes du terrorisme. Les appels devraient être rejetés, sur la base de l'allégation qu'il s'agit de considérations fondamentalement politico-sécuritaires.

¹ Suite de l'article du 12 octobre 2011 intitulé "L'accord de libération du soldat israélien Gilad Shalit – Aperçu préliminaire", à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/ipc_f231.pdf. Cette mise à jour est exacte à la date du 17 octobre dans l'après-midi.

² Le festival de libation d'eau durant la fête juive de Souccot (actuellement célébrée).

Préparatifs en Israël en vue de la libération de Gilad Shalit

3. Le 16 octobre, **David Meidan, l'envoyé spécial du Premier ministre, est rentré d'une série de nouvelles discussions au Caire**, où il a rencontré de hauts responsables des Renseignements égyptiens et a avalisé les derniers détails portant sur la mise en œuvre de l'accord. Selon la presse israélienne, David Meidan a annoncé au Premier ministre que les dispositions de transfert de Gilad Shalit en Egypte et de là en Israël ont été décidées de manière définitive.



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu rencontre David Meidan à son retour d'Egypte (Bureau de presse du gouvernement, Amos ben Gershon, 16 octobre 2011)

4. Sur la base des conclusions atteintes en Egypte, **Tsahal a complété le plan de retour de Gilad Shalit**. Le plan a été présenté et accepté par le ministre de la Défense le 16 octobre dans la soirée. Les étapes agréées visent à garantir un transfert coordonné et sécurisé des prisonniers aux différents lieux de dispersion et le transfert du soldat Gilad Shalit en Israël (Porte-parole de Tsahal, 18 octobre 2011).

5. Dans le cadre des préparatifs préliminaires en vue de l'échange, les terroristes devant être libérés de prison ont été **regroupés le 16 octobre** dans deux centres : la **Prison Ketziot**, où 430 prisonniers ont été transférés et la **Prison Sharon**, où 20 prisonniers hommes et 27 prisonnières ont été transférés. Dans ces deux centres, les terroristes ont suivi un processus d'identification et d'enregistrement et ont rencontré des représentants de la Croix-Rouge, qui ont contrôlé leur état de santé et leur ont annoncé leur lieu de dispersion.



Le convoi des prisonnières quitte la Prison Damon pour la Prison Sharon (NRG, Max Yelinson, 16 octobre 2011)



Le premier convoi des prisonniers arrive à la Prison Ketziot (NRG, Yehuda Lahiani, 16 octobre 2011)

6. Le **17 octobre** dans l'après-midi, la **Cour suprême** devait **débattre d'un appel déposé par l'organisation des victimes du terrorisme Almagor et de trois autres appels déposés de manière indépendante, et débattus ensemble**. Les dépositaires devaient notamment déclarer qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour se préparer et contrôler la liste des terroristes, que l'accord n'est pas proportionnel et que sa mise en œuvre mettra en danger la sécurité des habitants du pays. Le procureur de l'Etat de son côté, devait affirmer que les considérations de l'accord sont politico-sécuritaires et que la Cour suprême ne peut s'en mêler. La famille Shalit affirme elle que toute modification du calendrier de la mise en œuvre de l'accord portera atteinte à la vie de son fils.



Les dossiers des appels sont transférés à la Cour suprême (Deuxième chaîne de télévision israélienne, 15 octobre 2011)

7. Le mardi 18 octobre, la première étape de l'accord sera mise en œuvre. Le Hamas garde le flou médiatique quant aux détails de la mise en œuvre de cette étape, pour des raisons sécuritaires. **Selon les informations en notre possession, basées principalement sur la presse israélienne, en voici le contenu :**

- 1) **Gilad Shalit sera transféré dans la matinée par le Hamas en territoire égyptien** par le terminal de Rafah (ou sera transféré par un hélicoptère égyptien). Gilad Shalit sera transféré aux autorités égyptiennes et au personnel de la Croix-Rouge Internationale, chargé de confirmer qu'il est bien en vie.
- 2) **En parallèle à son transfert, le processus de libération** des prisonniers palestiniens débutera, ainsi que leur transfert en Egypte, dans la bande de Gaza, en Judée-Samarie, en Israël et à l'étranger (via l'Egypte).
- 3) Gilad Shalit sera transféré d'Egypte en territoire israélien par l'un des terminaux terrestres (Kerem Shalom?) et **de là sera transféré par voie aérienne à la base de l'armée de l'air israélienne Tel Nof.**

4) A la base de Tel Nof, Gilad Shalit subira des examens médicaux préliminaires et rencontrera les membres de sa famille, le Premier ministre, le ministre de la Défense et le chef d'état-major.

5) De Tel Nof, Gilad Shalit s'envolera en hélicoptère pour la localité de Mitzpe Hila en Galilée.

Préparatifs palestiniens en vue de la libération

Bande de Gaza

8. La délégation du Hamas, menée par Ahmed Jaabari, le chef de la branche armée du Hamas, est arrivée le **12 octobre au Caire** afin de compléter les derniers détails de l'accord (Al-Hayat, 12 octobre 2011). Il semble que des activistes du Hamas demeureront au Caire afin d'accompagner la mise en œuvre de l'accord.

9. Le 15 octobre à 23h03, le bureau d'information du Hamas a publié la liste des noms des terroristes qui seront libérés dans le cadre de la première étape. La liste comprend 450 prisonniers et 27 prisonnières (Site Internet du bureau d'information du Hamas). Une liste identique a été publiée le 13 octobre à 14h30 par les Comités de Résistance Populaire, l'organisation terroriste qui a participé à l'enlèvement de Gilad Shalit.

قائمة الأسيرات 27

الاسم	الميلاد	تاريخ الاعتقال	مدة الاعتقال	مكان السكن	مكان الإفراج
1 رنده محمد شحادة	1985	2009	4 سنوات وشهرين	الخليل	إلى البيت
2 عبير عيسى عمرو	1981	2001	15 سنة و3 شهور	الخليل	إلى البيت
3 ايمان محمد غزاوي	1975	2001	13 سنة	نابلس	إلى البيت
4 أمل فوزي محمود	1969	2004	11 سنة	نابلس	إلى البيت
5 مريم سليم ترابين	1986	2005	8 سنوات وشهرين	أريحا	إلى البيت
6 عبير محمد عودة	1982	2009	مدى الحياة	طولكرم	إلى البيت
7 فنان السعدي	1984	2008	4 سنوات	جنين	إلى البيت
8 وفاء سمير البس	1984	2008	12 سنة	غزة	إلى البيت
9 لنان يوسف ابو غلعة	1980	2010	مدى الحياة	نابلس	إلى البيت
10 سنايل يوسف	1989	2008	3 سنوات و 4 شهور	نابلس	إلى البيت
11 فنان مصطفى ابو عيشان	1985	2006	15 سنة	نابلس	إلى البيت
12 عائشة محمد عبيات	1986	2009	3 سنوات	بيت لحم	إلى البيت
13 حنان احمد علي	1969	2010	مدى الحياة	بيت لحم	إلى البيت
14 نسمين ابو زينة	1984	2009	سنتين و10 شهور	طولكرم	إلى البيت
15 هياء شلهبي	1982	2009	مدى الحياة	جنين	إلى البيت
16 سمود كراجه	1988	2009	مدى الحياة	رام الله	إلى البيت
17 اريانا السراحنة	1977	2002	20 سنة	أوكراينا	إلى البيت
18 ابسام فوزي عيساوي	1966	2001	15 سنة	القدس	إلى البيت
19 سناء محمد شحادة	1975	2002	مؤبد	48	إلى البيت
20 فاهرة سعيد السعدي	1976	2002	مؤبد	رام الله	إلى البيت
21 دعاء زياد جواشي	1979	2002	3 مؤبدات	طولكرم	إلى البيت
22 راما رواد درأعنة	1984	2004	25 سنة	جنين	إلى البيت
23 لطيفة محمد ابو دارية	1964	2003	25 سنة	نابلس	إلى البيت
24 احلام عرفات التميمي	1980	2001	16 مؤبد	الأردن	إلى الأردن
25 أمية جواد مني	1976	2001	مؤبد	القدس	إلى الخارج
26 عليا محمد جهري	1980	2011	سنة	الخليل	إلى البيت
27 رامية راتب ابو سمارة	1980	2010	11 سنة	الخليل	إلى البيت

La liste des 27 prisonnières, publiée sur le site Internet du Hamas (Palestine-Info, 16 octobre 2011)

قائمة الأسرى 450

الاسم	تولد	تاريخ الاعتقال	الحكم	مكان السكن	المنطقة	مكان الإفراج
1 يحيى ابراهيم عبد الحفيظ دعاسمة	1962	8/7/2002	99	ارضاس	الضفة	الإفراج إلى غزة
2 اكرم محمود طائب	1978	12/14/2001	99	دورا	الضفة	الإفراج إلى غزة
3 امير جابر شريف سولمة	1974	6/19/2003	99	مخيم بلاطة	الضفة	الإفراج إلى غزة
4 أمين يوسف اسماعيل الطن	1979	1/13/1999	99	الظاهرية	الضفة	الإفراج إلى غزة
5 ماجد حسن رجب ابو قطيش	1970	6/5/1993	99	القدس	الضفة	الإفراج إلى الخارج
6 جهاد محمد شاكر يغمور	1967	10/14/1994	99	القدس	الضفة	الإفراج إلى الخارج
7 زيد عرسان حافظ الكيلاني	1973	3/1/2001	99	ام ربحان	الضفة	الإفراج إلى غزة
8 سلامة عزيز محمد مرعي	1972	4/1/1993	99	قراوة بني حسان	الضفة	الإفراج إلى الخارج
9 سلمان احمد حسن ابو عبد	1964	5/13/2003	99	بدو	الضفة	الإفراج إلى منزله اجراءات أمنية
10 عبد الرووف أمين عبد الله الشلبي	1970	9/14/1995	99	مخيم جنين	الضفة	الإفراج إلى غزة
11 عبد الله احمد محمود ابو سيف	1983	5/9/2003	99	الخليل	الضفة	الإفراج إلى غزة
12 علام محمد فياض قبيشة	1973	7/14/2004	99	الخليل	الضفة	الإفراج إلى غزة
13 معمر مرشدة فنان غواردة	1983	11/27/2003	99	بيير الهائلة	الضفة	الإفراج إلى منزله
14 فراس فوزي سليم فيفي	1976	11/25/2002	99	بيت وزن	الضفة	الإفراج إلى غزة
15 فرج احمد عبد المجيد حامد	1976	12/20/2003	99	سواد	الضفة	الإفراج إلى غزة
16 لطفي محمد حسن ترابيع	1976	12/29/1993	99	خربة امربش	الضفة	الإفراج إلى منزله اجراءات أمنية
17 محمد موسى	1971	9/20/1993	99	بيت فجار	الضفة	الإفراج إلى غزة
18 محمود عبد الله عبد الرحمن سريه	1977	1/30/1996	99	مخيم جنين	الضفة	الإفراج إلى غزة
19 نائل سعدي عبد الفلاح سفل	1977	4/15/2003	99	نابلس	الضفة	الإفراج إلى غزة
20 نضال جواد طاهر سرخبي	1979	2/6/2002	99	نابلس	الضفة	الإفراج إلى الخارج
21 نمر سعد عبد نمر محمد	1963	7/18/2006	99	بيت فوريق	الضفة	الإفراج إلى غزة
22 امين محمد عبد الرحيم ابو خليل	1972	8/12/1994	99	القدس	الضفة	الإفراج إلى الخارج
23 ياسر حسن محمد حماد	1977	12/26/2003	99	سواد	الضفة	الإفراج إلى غزة
24 انيس محمود طائب المنورة	1976	7/16/2001	99	دورا	الضفة	الإفراج إلى غزة
25 ابد دياب احمد ابو خيرزان	1971	10/3/1991	99	مخيم الفارعة	الضفة	الإفراج إلى غزة
26 جميل خوسين محمد طرخان	1966	8/16/1998	99	عزبة بيت حانون	غزة	الإفراج إلى منزله
27 حسام يوسف مصطفى براري	1958	9/24/2003	99	الزبيدة	الضفة	الإفراج إلى منزله
28 حسن يوسف حسن زيد	1983	4/29/2003	99	نزلة زيد	الضفة	الإفراج 3 سنوات إلى غزة
29 ربيعي سليمان محمود بشارات	1977	11/18/2002	99	ضمون	الضفة	الإفراج إلى الخارج
30 شادي ياسين محمود ياسين	1977	3/9/2002	30	مخيم طولكرم	الضفة	الإفراج إلى غزة
31 طارق ابراهيم محمد عز الدين	1974	6/19/2002	1974	عرايه	الضفة	الإفراج إلى غزة
32 طارق محمد عبد اللطيف ابو مريم	1980	7/4/2002	99	قلقيبة	الضفة	الإفراج إلى غزة
33 طائب اسماعيل ابراهيم ابو مصطفى	1980	7/4/2002	99	قلقيبة	الضفة	الإفراج إلى منزله
34 مازن محمد اسماعيل جراد	1973	4/30/1993	99	بيت حانون	غزة	الإفراج إلى منزله
35 ماهر حسين محمد ابو كرش	1972	4/20/1993	99	مخيم الشاطئ	غزة	الإفراج إلى منزله
36 محمد عبد الرحمن رضوان زيد	1980	1/16/2003	1980	طوباس	الضفة	الإفراج إلى غزة
37 محمد عتيق عاشور الفار	1965	8/16/1993	99	الشيخ رضوان	غزة	الإفراج إلى منزله
38 محمد عودة محمد سكران	1971	5/10/1993	99	البريج	غزة	الإفراج إلى منزله
39 محمد نايح محمد جراد	1982	6/22/2002	1982	وادي برقين	الضفة	الإفراج إلى الخارج
40 ناصر يوسف محمود قادي	1973	6/9/1993	99	مخيم خان يونس	غزة	الإفراج إلى منزله

Les 40 premiers prisonniers de la liste des 450, publiée sur le site Internet du Hamas (Palestine-Info, 16 octobre 2011)

10. Dans la bande de Gaza, les préparatifs en vue de l'accueil "populaire" des prisonniers libérés sont en cours. L'administration du Hamas a déclaré que la journée de mise en œuvre de l'accord serait une "Journée nationale de congé" pendant laquelle les ministères de l'administration et les instituts officiels chômeraient (Palestine-Info, 16 octobre 2011). Alors que les dirigeants du Hamas soulignent le côté "national" de l'accord, dans les faits, le **Hamas s'efforce de tirer un maximum de profit politique et de propagande de la libération des prisonniers.**

11. Les terroristes libérés qui seront transférés par Israël en Égypte seront accueillis au **terminal de Rafah**. Là, une manifestation officielle sera organisée en présence de près de 200 participants, dont des membres du Hamas, des responsables des organisations terroristes palestiniennes et de personnalités de la bande de Gaza. De là, **les manifestants se rendront Place "Katiba al-Khadraa" à Gaza, où se déroulera la cérémonie officielle** (Al-Aqsa, 16 octobre 2011).



Installation de la tribune principale de la cérémonie d'accueil des prisonniers libérés (Palestine-Info, 17 octobre 2011)

12. Le Hamas a gardé le flou quant aux détails du processus d'échange pour des **raisons sécuritaires**. Dans un entretien au journal arabe Al-Sharq Al-Awsat (16 octobre), une source du Hamas a déclaré que **le Hamas avait mis en place des "murailles secrètes" autour du processus de libération en déclarant** : "Nous voyons en cela une opération militaire semblable à l'opération de son enlèvement [de Gilad Shalit]. C'est une opération très complexe, car le ciel de Gaza se trouve sous contrôle [israélien] jour et nuit. **Nous œuvrons ardemment à ne pas dévoiler le lieu de détention de Shalit alors qu'il se trouve à Gaza, car c'est un secret militaire**".

Judée-Samarie

13. Les prisonniers libérés seront **accueillis au point de contrôle d'Ofar et de là seront transférés à Ramallah**. Devant la Muqata sera organisée une **cérémonie centrale où Abu Mazen et Hassan Yusef, député du Hamas au Conseil Législatif, devraient**

prononcer des discours (Paltoday, 16 octobre 2011). **L'Autorité Palestinienne œuvre à accorder aux évènements un caractère palestinien "national" non étiqueté "Hamass"**. Selon le Hamas, l'Autorité Palestinienne aurait interdit de brandir les drapeaux et des posters du Hamas durant l'accueil organisé pour les prisonniers libérés (Site Internet Filistin al-Aan, 16 octobre 2011).

Dissensions entre l'AP et le Hamas au sujet de l'accord

14.L'opinion palestinienne exprimée depuis l'accord souligne d'une part les **félicitations pour l'accomplissement tout en présentant des niveaux différents de critique et de réserves** ("L'accord des prisonniers est le bienvenu, mais...", "L'accord des prisonniers est un accomplissement, mais..."). En parallèle à la libération de plus de mille prisonniers palestiniens, **un sentiment de déception, voire de colère et de choc, est présent, notamment pour ceux qui ne sont pas libérés**. L'accord a également réveillé de vieilles rancœurs entre l'Autorité Palestinienne et le Fatah d'un côté et le Hamas de l'autre.

15.Le 12 octobre, Abu Mazen, alors qu'il se trouvait à Paris, a reçu un coup de téléphone du chef du bureau politique du Hamas Khaled Mashaal, qui l'a informé de l'accord d'échange. Abu Mazen a salué la signature de l'accord, a exprimé son espoir que tous les prisonniers seront libérés des prisons israéliennes, et a salué les efforts de l'Egypte en vue de la signature de l'accord (Agence de presse Wafa, de Paris, 12 octobre 2011). A une autre occasion, Abu Mazen a déclaré que l'accord était bon et que "Nous œuvrerons à la libération de tous les prisonniers des geôles en Israël" (Agence de presse Aki, 15 octobre 2011).

16.A contrario, de **hauts responsables de l'Autorité Palestinienne et du Fatah ont critiqué l'accord**, parfois de manière voilée et parfois ouvertement. **La critique porte sur le timing de l'accord, sur les motivations du Hamas, sur l'acceptation par le Hamas de l'expulsion des libérés de Judée-Samarie et sur l'absence de dirigeants du Fatah et du Front Populaire de la liste des libérés**. Le Hamas de son côté a été **prompt à réagir vivement** et le sujet s'est transformé en nouvelle source de dissension entre l'organisation et l'Autorité Palestinienne.

17.Ainsi :

- a. **Riyad Al-Maliki**, le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité Palestinienne, a salué l'accord, tout en **critiquant l'expulsion d'une partie des prisonniers** résidents de Judée-Samarie et de Gaza à l'étranger "parce qu'il nous est interdit d'accepter qu'aucun Palestinien ne soit expulsé, aucune citoyen palestinien de sa patrie, peu importe l'accord". Al-Maliki a également **critiqué le timing de l'accord**, en déclarant qu'il était lié à l'appel palestinien à l'ONU : "...Et certains disent que le

Hamas, qui est opposé à l'appel à l'ONU, a senti que la hausse de popularité d'Abu Mazen influençait sa popularité, et ainsi les deux parties [cf., le Hamas et Israël]... se sont trouvées des intérêts communs et ont conclu l'accord. Certains le disent" (France 24 et Radio Monte-Carlo, 13 octobre 2011).

b. **Issa Qaraqa**, ministre des Affaires des prisonniers de l'Autorité Palestinienne, a déclaré que de **meilleures conditions auraient pu être atteintes dans le cadre de l'accord**. Il a affirmé qu'il s'agissait d'un accord important mais s'est dit déçu que l'accord n'implique pas Marwan Barghouti et Ahmed Saadat, ce qui représente une reddition aux conditions d'Israël (Interview à Radio Palestine, 12 octobre 2011). Selon lui, 80% des prisonniers libérés sont membres du Hamas. Il a aussi affirmé que le Hamas n'avait pas coordonné avec le ministère des Affaires des prisonniers de l'Autorité Palestinienne les noms des prisonniers et a laissé comprendre que le Hamas avait tort en affirmant que toutes les prisonnières palestiniennes seraient libérées (Radio Voix de la Palestine, 15 octobre 2011).

c. **Un correspondant d'Al-Hayat à Ramallah a annoncé** que pour le Fatah, **la joie suite à l'accord s'était transformée en colère**. Il a écrit qu'**Issa Qaraqa**, le ministre des Affaires des prisonniers, s'est déclaré amèrement déçu d'avoir appris que la liste n'incluait pas [Ahmed] Saadat, Marwan Barghouti, Ibrahim Hamid et d'autres. **Qaddura Fares**, le président de l'association des prisonniers palestiniens, a déclaré que le Hamas aurait pu obtenir le même accord il y a trois ans et que le fait qu'il accepte maintenant quelque chose qu'il a rejeté il y a des années **soulève des questions quant à ses motifs** (Mahmoud Yunis, correspondant d'Al-Hayat à Ramallah, 13 octobre 2011).

d. **Nimr Hamad**, conseiller politique de Mahmoud Abbas, a salué "la libération de chaque prisonnier palestinien", mais a ajouté : "**Nous avons été étonnés par le timing de l'accord**... et nous nous interrogeons sur un accord entre le mouvement du Hamas et le gouvernement d'occupation [cf., Israël] à un moment où Mahmoud Abbas fait l'effort d'enrôler le soutien international à l'acceptation de la Palestine comme Etat-membre de l'ONU. **D'après des observateurs politiques, il s'agit d'une tentative israélienne de torpiller l'OLP et de détourner l'attention de la question politico-diplomatique**. De plus, l'affaire ne garantit pas la libération des responsables emprisonnés en Israël..." Il a aussi critiqué le fait que des douzaines de prisonniers seront expulsés dans des pays étrangers ou dans la bande de Gaza (Interview au journal saoudien Okaz, 16 octobre 2011).

Réactions du Hamas

18. Le Hamas a vivement réagi aux critiques de l'Autorité Palestinienne :

1) **Ahmed Bahar**, activiste du Hamas et Président du Conseil Législatif Palestinien, a dénoncé les remarques d'al-Maliki et **a appelé Mahmoud Abbas à l'exclure des institutions de l'Autorité Palestinienne**. Il a déclaré : "Nous avons été étonnés par le ministre des Affaires étrangères du **gouvernement clandestin de Ramallah**" et nous nous demandons si **"l'appel [à l'ONU] en Septembre est plus important que l'accord d'échange de prisonniers..."** Il a accusé l'Autorité Palestinienne d'essayer de rendre l'affaire vide de sens et de "perturber l'opinion publique palestinienne", ajoutant qu'al-Maliki était une menace aux efforts de réaliser l'unité nationale (Palestine-Info, 14 octobre 2011).

2) **Un haut responsable du Hamas** (qui a préféré rester anonyme) s'est déclaré étonné des remarques d'al-Maliki. Il a déclaré que "Riyadh al-Maliki, qui n'a investi aucun effort dans la libération de nos prisonniers, tient des propos comme ceux-ci qui sont incompatibles avec la cause nationale". Il a ajouté qu'en faisant de telles remarques, al-Maliki se séparait de l'unité palestinienne nationale, qui était exprimée par la joie montrée à la signature de l'accord (Palestine-Info, Le Caire, 13 octobre 2011).

3) **Talal Nissar, haut responsable du Hamas à Damas**, s'est déclaré étonné par Nimr Hamad et ceux qui "geignent" à la charge des intérêts palestiniens. Il a demandé qui avait donné Ahmed Saadat et Marwan Barghouti à Israël. "Qui a coordonné avec l'occupation [Israël] pour permettre de capturer des combattants, dont Hassan Salameh ? **C'est l'Autorité Palestinienne qui a aidé Israël**. Cela suffit de pleurer et de gémir", a-t-il ajouté. "S'ils sont sérieux, ils doivent libérer les prisonniers palestiniennes de la prison de Dayton en Cisjordanie" [cf., libérer les prisonniers du Hamas détenus par les forces de l'Autorité Palestinienne] (Sawt al-Aqsa, 16 octobre 2011).

Autres informations (non-corroborées) de Saleh al-'Arouri, responsable des Affaires des prisonniers au Hamas

19. **Saleh al-'Arouri**, responsable des Affaires des prisonniers pour le Hamas, a été interviewé au sujet de l'accord et a tenu les propos suivants (Agence de presse Safa, 13 octobre 2011) :

1) **Quarante** des 450 prisonniers **seront libérés au-delà des frontières des territoires palestiniens**. La direction du Hamas, menée par Khaled Mashaal, a été en contact avec plusieurs pays pour obtenir leur accord pour "accueillir" les prisonniers.³

2) **Dix-huit prisonniers de Judée-Samarie, libérés dans la bande de Gaza, retourneront d'ici une année** ; 18 d'autres retourneront dans deux à trois ans ; 15 dans 10-15 ans.

3) Selon un supplément à l'accord, **un accord a été conclu pour améliorer les conditions des prisonniers dans les prisons israéliennes** et le retour au *statu quo* qui régnait avant l'enlèvement de Gilad Shalit.

4) Des "dispositions spéciales" entre les Brigades Izz al-Din al-Qassam et les forces de sécurité égyptiennes seront prises pour le transfert de Gilad Shalit en Egypte. **Al-Arouri a refusé de révéler l'emplacement exact du retour de Shalit**, disant que "peut-être que nous le remettrons à l'intérieur de Gaza, au terminal de Rafah ou à El Arish. Nous ne savons pas".

5) **Un comité israélo-Hamas dirigé par l'Egypte** sera nommé et se réunira dans une année pour examiner la mise en œuvre de l'accord.

20. Dans un entretien différent, al-Arouri a démenti l'existence d'obstacles pour la mise en œuvre de l'accord. Il a déclaré que "les choses vont dans la direction que nous avons planifié, les dates convenues sont basiques et aucun changement n'a été fait" (Palestine-Info, 16 octobre 2011).

Terroristes devant être relâchés selon l'accord

21. Parmi les 477 terroristes palestiniens devant être libérés figurent des individus **impliqués dans des meurtres, des enlèvements et des fusillades ayant causé la mort de centaines de citoyens israéliens**. Deux cent soixante-dix-neuf ont été condamnés à la prison à vie, y compris à des peines de prison consécutives, pour leur rôle dans la **planification et le soutien à des attaques terroristes** ou pour leur participation active dans des **activités terroristes**. Les principales activités étaient des attaques-suicide pendant la campagne terroriste palestinienne, "la seconde intifada".

22. Ci-après certains des terroristes impliqués dans des attaques-suicide :

1) **Ahlam Tamimi**, Jordanienne vivant à Ramallah qui étudiait à l'université de Bir Zeit et travaillait comme journaliste. A conduit l'auteur de l'attentat-suicide au **Restaurant**

³ Ghazi Hamad, vice-ministre des Affaires étrangères de l'administration *de facto* du Hamas, a déclaré que la **Turquie** avait accepté d'accueillir 40 des prisonniers expulsés (Radio Voix de la Palestine, 16 octobre 2011). Le **Qatar et la Syrie** ont également été mentionnés par les médias comme des pays ayant accepté d'accueillir les terroristes expulsés.

Sbarro à Jérusalem le 9 août 2001. A également recueilli des informations avant l'attaque suicide. S'est **vantée** à la presse israélienne d'avoir choisi le site de l'attaque et d'y avoir conduit le terroriste-suicide. **A refusé d'exprimer des remords pour avoir tué des civils innocents.** **Muhammad Dughlas**, également impliqué dans l'attaque de Sbarro, est inclus dans la liste des prisonniers devant être libérés. Le jour de l'attaque, il a conduit l'auteur de l'attentat-suicide à Tamimi. **L'attaque a été planifiée et dirigée par le réseau du Hamas de Ramallah et a abouti au meurtre de 15 civils et aux blessures de 110 autres.**

Scène de l'attaque



2) **Musab Hashalmoun**, membre du Hamas de Hébron, **récidiviste**, libéré dans le cadre de l'échange de prisonniers contre Elhanan Tannenbaum avec le Hezbollah et est **retourné aux activités terroristes.** A dirigé une cellule qui a recruté deux terroristes-suicide qui se **sont fait sauter dans deux bus adjacents à Beersheba le 31 août 2004.** Le matin de l'attaque, il a rencontré les terroristes-suicide et leur a donné des ceintures explosives et des armes. **16 citoyens israéliens ont été tués dans l'attaque et 100 ont été blessés.** **A été impliqué dans la préparation d'une autre attaque suicide à Jérusalem.**

Scène de l'attaque



Photo : STE pour Reuters

Scène de l'attaque



Gauche : Scène de l'attaque à l'Hôtel Park après l'évacuation des défunts et des blessés (Habakuk Levinson, Reuters). Droite : Billes en métal et fragments de métal ajoutés aux explosifs pour rendre l'engin plus létal.

3) **Hassem Badran Ataf Ali** – Chef de la branche armée du Hamas en Samarie, arrêté pendant l'Opération Rempart en Avril 2002. **Impliqué dans la préparation des attentats de l'Hôtel Park à Netanya (30 morts et 144 blessés), du Dolphinarium à Tel-Aviv (21 morts et 83 blessés) et du restaurant Sbarro à Jérusalem (15 morts et 110 blessés).** Nasser Yatima, également impliqué dans l'envoi du terroriste-suicide à l'Hôtel Park à Netanya, devrait également être libéré.

4) **Abd Al-Aziz Amro**, membre de la cellule du Hamas qui a expédié l'auteur de l'attentat-suicide qui s'est **fait sauter au café Hillel à Jérusalem**, le 9 septembre 2003. **Sept personnes ont été tuées et 70 blessées.** Le réseau était dirigé par le siège du Hamas de Ramallah.



(Filastin al-Muslima, Octobre 2003)

5) **Walid Anjas**, condamné à 36 peines de prison à vie pour son rôle dans **l'attaque du Café Moment à Jérusalem** en 2002. **Onze personnes ont été tuées dans l'attaque et 25 blessées.** L'attaque a été orchestrée par un réseau du Hamas à Jérusalem. Egalement impliqué dans **l'attaque de l'Université hébraïque à**

Jérusalem (9 tués) et du Club Sheffield à Rishon Letzion (15 tués et 51 blessés).

6) **Abd al-Hadi Ghanim**, terroriste, a précipité un bus n° 405 de la compagnie Egged dans une falaise sur la route Jérusalem-Tel-Aviv en 1989. Seize personnes ont été tuées et 27 blessées. A attaqué le chauffeur de l'autobus et a tiré violemment sur le volant, causant l'accident. Le conducteur et le terroriste ont été les premiers à être expulsés de l'autobus et ont été sauvés. Le bus a été incendié et une partie des passagers ont été brûlés vifs.

7) **Abd al-Aziz Salha**, du village de Deir Jarir dans le secteur de Ramallah. Arrêté en Juin 2001 pour sa participation dans le lynchage et le meurtre de soldats de Tsahal à Ramallah le 12 octobre 2000. Les deux victimes, Vadim Norzich et Yosef Avrahami, chauffeurs de réserve de Tsahal, se sont perdus et sont arrivés à un barrage de la police palestinienne. La police palestinienne les a conduits au commissariat central de Ramallah. En l'espace de quelques minutes, la rumeur s'est diffusée que des soldats israéliens se trouvaient dans le bâtiment et une foule sanguinaire s'est rendue au commissariat de police, les a lynchés et assassinés de sang-froid.



Abd al-Aziz Salha montre ses mains ensanglantées sur le lieu du lynchage et du meurtre

8) **Muaz Abu Waal Taleb Abu Sharakh, Fadi Muhammad Ibrahim al-Jawabe et Majdi Muhammad Ahmed Amro** ont été accusés d'être responsables de l'attaque-suicide contre le bus n° 37 à Haïfa, le 5 mars 2003. **Quinze personnes ont été tuées et 42 personnes ont été blessées.** L'attaque a été orchestrée par le réseau du Hamas de Hébron.

La scène de l'attaque



La scène de l'attaque à Haïfa (Photo de Wikipedia)

9) **Ziyad Kilani**, responsable de **l'attaque du Hamas contre un carrefour au Nord d'Israël** le 1^{er} mars 2001 dans laquelle un terroriste-suicide (grièvement blessé mais qui a survécu) s'est **fait sauter dans un taxi**, tuant une personne et en blessant 10. A également placé un engin piégé à Tel-Aviv et a effectué une fusillade au marché Carmel de Tel-Aviv le 21 décembre 2001.

23. Autres terroristes devant être libérés et **impliqués dans l'enlèvement et la mort d'Israéliens** :

1) **Sayid Shalalkeh Ibrahim Muhammad**, responsable de **la mort de Sasson Nuriel en 2005**. Avec un autre terroriste, a frappé Nuriel, l'a attaché et l'a conduit dans un appartement près de Ramallah où les autres membres de la cellule les attendaient. Plusieurs heures plus tard, de crainte d'avoir été repérés, ils l'ont déplacé vers un secteur plus éloigné. **Shalalkeh a poignardé Nuriel, toujours attaché, des douzaines de fois jusqu'à ce qu'il meurt**. Deux jours plus tard, ils ont publié une vidéo dans laquelle Nuriel, sous la contrainte, a déclaré avoir été enlevé par une cellule du Hamas afin d'être échangé contre des prisonniers.

2) **Ali Amoudi**, condamné à trois peines de prison à vie pour le meurtre en 1994 de **l'agent des services de sécurité générale Noam Cohen**.



Noam Cohen (Photo du site Internet des services de sécurité générale)

3) **Yehya Sunwar Ibrahim Hassan**, un des fondateurs des Brigades Izz al-Din al-Qassam, la branche armée du Hamas. A fondé les forces de sécurité du Hamas dans la bande de Gaza. **Impliqué dans l'enlèvement et le meurtre de Nachshon Waxsman à Bir Nabalalah en 1994.**

4) **Muhammad Sharatha Yussuf Hassan**, membre de haut rang des Brigades Izz al-Din al-Qassam. **Été à la tête de la cellule qui a enlevé et assassiné les soldats de Tsahal Avi Sasportas et Ilan Saadon en 1989.**

5) **Ibrahim Shamasne Salim Mahmoud**, a participé au **meurtre de Ronen Karamani et de Lior Tubol et au meurtre du chauffeur de taxi Rafi Doron** en 1990. Aussi impliqué dans le **meurtre du soldat de Tsahal Yehoshua Friedberg** en 1993.

6) **Sami Yunis, 82 ans**, le prisonnier sécuritaire le plus âgé. Arabe israélien arrêté en 1983 et condamné à la prison à vie pour sa participation dans le **meurtre du soldat de Tsahal Avraham Bromberg** en 1980. Bromberg, qui rentrait chez lui du Plateau du Golan, a été attaqué par un groupe de terroristes et s'est battu contre eux avant d'être blessé à la tête et tué.

7) **Muhammad Aton**, membre de la cellule qui a tué le policier israélien **Nissim Toledano en 1992.**